RESTRICTED

WT/ACC/COM/23/Rev.1

15 février 2018

(18-1017)

Groupe de travail de l'accession de l'Union des Comores

Original: français

ACCESSION DE L'UNION DES COMORES

PLANS D'ACTION POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DES LOIS NATIONALES AVEC LES ACCORDS DE L'OMC[1]

Révision

La communication ci-après, datée du 8 février 2018, est distribuée à la demande de la délégation de l'Union des Comores.

---

[1] Veuillez noter que les Comores s'engagent à promulguer toutes les lois adoptées à cette date avant l'accession et les autres lois le seront en fonction du calendrier de mise en œuvre des actions requises.

TABLE DES MATIÈRES

1. MESURES LIÉES À L'ACCORD SPS 3

2. MESURES LIÉES À L'ACCORD ADPIC 5

3. FORMALITÉS DOUANIÈRES 6

a) Mesures liées à l'accord sur l'évaluation en douane 6

b) Redevances et impositions 7

c) Facilitation des échanges 8

4. MESURES LIÉES À L'ACCORD OTC 10

5. MESURES LIÉES AU REGIME DU COMMERCE EXTERIEUR 11

1. MESURES LIÉES À L'ACCORD SPS

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Loi n° 17-004/AU portant révision de la Loi n° 06-010/AU du 2 décembre 2006 portant protection des végétaux aux Comores (conforme aux prescriptions CIPV)	1. Présentation aux Membres de l'OMC pour observations 2. Adoption par le parlement 3. Promulgation 4. Mise en œuvre	1. Avril-mai 2017 2. 10 juin 2017 3. 5 août 2017 4. 2018
Loi n° 17-005/AU portant révision de la Loi n° 12-018/AU du 25 décembre 2012 portant législation alimentaire en Union des Comores	1. Présentation en Conseil des ministres pour approbation 2. Adoption par l'Assemblée nationale 3. Promulgation 4. Mise en œuvre	1. Action achevée 2. Action achevée en juin 2017 3. Décembre 2017 4. 2018
Utilisation de l'outil PVS de l'OIE	1. Validation des recommandations 2. Élaboration des projets de textes réglementaires 3. Présentation des projets des textes au conseil des Ministres	1. Achevée en 2016 2. Action achevée en 2017 3. Décembre 2017
Actualiser la réglementation vétérinaire en vigueur	1. Évaluation PVS 2. Évaluation des performances 3. Rapport PVS 4. Analyse des écarts PVS 5. Mise en place de la nouvelle réglementation	1.-4. Actions achevées de 2011 à 2016 5. Octobre 2018
Établir l'autorité des SV sur toutes les activités d'inspection sanitaire, aux frontières et dans l'ensemble du réseau de distribution des DAOA	1. Élaboration des textes 2. Validation et approbation 3. Signature des décrets 4. Entrée en vigueur	1. Septembre 2017 2. Mai 2018 3. Juin 2019 4. Décembre 2019
Harmoniser la réglementation nationale avec les normes des instances normatives internationales reconnues par l'OMC en matière SPS notamment les normes de l'OIE, la CIPV et le CODEX	Adoption des nouvelles normes COMESA et CODEX en normes nationales	2018 à 2019
Adopter le principe d'équivalence, de transparence, de zonage et de compartimentation	1. Élaboration des textes relatifs aux principes d'équivalence 2. Mise en place des infrastructures et renforcement des capacités des ressources humaines	1. 2018 2. 2019-2022
Mise en place d'un plan de formation à moyen et long terme pour l'application de l'outil PVS	Élaboration d'un plan de formation réalisable en 5 ans pour: 1. 1ère année: trois Docteurs vétérinaire 2. six inspecteurs vétérinaires six infirmiers vétérinaires	2018-2024
Renforcement des capacités institutionnelles	Structuration des services d'appui et de contrôle	2018-2019
Mise en place de l'Office Nationale pour la Protection des Végétaux (ONPV) conforme aux prescriptions CIPV	Établissement d'un bureau et nomination des fonctionnaires responsables	Janvier 2018
Établissement de bibliothèques techniques, par exemple une bibliothèque du Codex	Création d'une bibliothèque du codex	Premier semestre 2018
Mise en place d'un laboratoire de référence	1. Élaborer le projet 2. Mobiliser les Ressources 3. Acquisition du matériel d'essai nécessaire 4. Mise en place du laboratoire	1. Octobre 2017 2. Août 2019 3. Décembre 2019

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de formation et de renforcement des capacités institutionnelles afin que le personnel clé dans le domaine de la préservation des végétaux, de la santé et de la sécurité des aliments puissent appliquer les dispositions de l'Accord SPS en la matière.	- Formation des principaux fonctionnaires des ministères concernés: Départements du Ministère de l'agriculture, Ministère de la santé, service/bureau de la normalisation, Direction de l'environnement, Direction des douanes, Autorité portuaire des Comores, Ministère des finances, Direction du Commerce Extérieur, Direction du commerce intérieur, et du secteur privé et association des consommateurs -Organisation des structures en charge de la protection des végétaux et de la Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA)	2017 et 2020
Organisation des activités de Sensibilisation	Sensibilisation du public aux mesures SPS (normes, loi, etc.) et à leurs répercussions ou effets sur l'économie et l'environnement de l'Union des Comores	Depuis 2016
Mise en place d'un système d'information relatif aux activités liées aux mesures SPS	Création d'un site web en pleine conformité à la date d'accession	Date d'accession

2. MESURES LIÉES À L'ACCORD ADPIC

Descriptions	**Actions requises**	**Calendrier**
Élaboration d'une loi sur les droits d'auteur et droits connexes	Atelier national de validation technique	Action achevée 2017
	Communiquer le draft de la loi aux membres de l'OMC pour commentaires	1er trimestre 2018
	Note de présentation au Conseil des Ministres	Premier trimestre 2018
	Présentation de la loi à l'Assemblée Nationale pour adoption	Premier session 2018
	Promulgation	Deuxième trimestre 2018
	Textes d'application	Octobre 2018
	Sensibilisation du public	Mars 2019
	Mise en application effective	2020
Loi portant ratification de l'accord de Bangui de 2015	Promulgation de la loi	Janvier 2018
	Textes d'application	Avril 2018
	Mise en application effective	2019
Renforcement des capacités	Formation du personnel, y compris des agents des douanes, des agents de police et responsables de la protection des marques de fabrique ou de commerce enregistrées	Début 2015-2022
	Création d'une base de données sur les marques de fabrique ou de commerce enregistrées.	2019
	Informatisation de l'OCPI	1er trimestre 2019

3. FORMALITÉS DOUANIÈRES

a) Mesures liées à l'accord sur l'évaluation en douane

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Adoption des textes d'application du nouveau Codes des douanes de 2015	1. Préparation des projets des textes d'application du nouveau code des douanes de 2015 2. Mise en place d'un Comité sur l'évaluation en douanes 3. Signature des textes d'application du code de 2015 consacrant l'utilisation de la valeur transactionnelle	1. Premier trimestre 2018 2. Premier trimestre 2018 3. Deuxième trimestre 2018
Appropriation du nouveau code des douanes	Séminaires de formation et ateliers de sensibilisation consacrés à la familiarisation et l'utilisation du code des douanes de 2015	Deuxième trimestre 2018
Adaptation et application du système d'évaluation de l'OMC	1. Mise en œuvre du système d'évaluation en pleine conformité avec les règles de l'OMC 2. Adopter un programme de renforcement des capacités en Identifiant les profils et les cibles 3. Ateliers, séminaires, visites d'étude et de formation à l'intention du personnel/ Formation ciblée sur les acteurs concernés: douanes, transitaires 4. Élaboration des manuels et des procédures opérationnelles; 5. Élaboration et impression des formulaires, brochures, etc. 6. Mobiliser les ressources nécessaires 7. Disposer des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord 8. Formation du personnel sur l'accord de l'évaluation en douane	1 à 6: 2017/2023
Création d'une base d'information technologique comprenant une base de données sur l'évaluation des risques	1. Continuer à analyser des données miroirs pour les besoins de statistiques. 2. Formation sur l'évaluation des risques Ateliers/séminaires présentés par des spécialistes de l'"évaluation des risques"	Quatrième trimestre 2018

b) Redevances et impositions

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Suppression des ODCs: (TCR, CCIA, AI et PI) au cordon douanier	1. Programmation de la suppression de la TCR et la CCIA dans la loi des Finances 2019 2. Programmation de la suppression de AI dans la loi des Finances 2020 3. Programmation de la suppression de PI dans la loi des Finances 2021	1. Octobre 2018 2. Octobre 2019 3. Octobre 2020
Suppression de la Redevance Administrative Unique (RAU) au cordon douanier	Programmation de la suppression de RAU dans la loi des Finances 2019	Octobre 2018
Mise en place du régime de la TVA	1. Création par l'AGID d'une direction des grands contribuables 2. Réalisation d'une étude d'impact sur la mise en œuvre de la TVA 3. Concertation avec les grandes entreprises 4. Campagne de communication 5. Élaboration d'un projet de loi relatif, le valider en atelier national 6. Formation des Comptables 7. Disposer d'un organe de contrôle 8. Adoption du projet de loi par le parlement et promulgation	2018 à 2020

c) Facilitation des échanges

Sujet	Actions requises	Calendrier
Publication	Publier dans les moindres délais, des renseignements relatifs au commerce d'une manière non discriminatoire et facilement accessible au public	2021
Renseignements disponibles sur Internet	Rendre disponible sur les supports TIC en particulier l'Internet, pour améliorer l'accès à l'information 24 heures/365 jours par an pour un coût d'exploitation peu élevé	Dès l'accession
Point focal	Mettre en place des points d'information pour répondre aux demandes raisonnables et fournir les formulaires et les documents requis (Art. 1.3.1)	2018
Observations avant l'entrée en vigueur	Possibilité pour les parties prenantes de formuler des observations sur l'introduction ou la modification planifiées des réglementations commerciales relatives au mouvement, à la mainlevée et au dédouanement des marchandises	2020
Consultations	Mettre en place des consultations régulières entre ses organismes présents aux frontières et les négociants ou les autres parties prenantes implantés sur son territoire. (Art.2.2)	2020
Comité national de la facilitation des échanges	Établir et/ou maintenir un comité national ou un mécanisme semblable sur la facilitation des échanges. Ou désigner un mécanisme déjà existant (Article 23).	2018
Formalités et prescriptions en matière de documents requis	En consultation avec les parties prenantes, examiner les formalités d'importation, d'exportation et de transit, les prescriptions en matière de documents requis en vue de minimiser les effets/la complexité des opérations et de réduire et simplifier les exigences (Article 10.1)	2020
Recours ou réexamen	Mettre en place un système légal de recours ou de réexamen, administratif ou judiciaire, de façon à ce que toute personne faisant l'objet d'une décision administrative, ait droit à une révision et une correction, de façon impartiale et indépendante concernant les décisions rendues par l'autorité douanière (Article 4).	2020
Disciplines concernant les redevances et impositions	Mettre en œuvre des disciplines couvrant les redevances et impositions relatives à l'importation et à l'exportation ou à l'occasion de celles-ci, et les limiter au coût approximatif des services rendus. Comprend également une exigence de publication et d'examen de façon obligatoire périodiquement ces redevances et impositions en vue d'en réduire le nombre et leur diversité.	2020
Pénalités	Faire en sorte que les mesures en matière de pénalités s'appliquent aux personnes responsables d'une infraction à une loi, à une réglementation ou à une procédure douanière. Ces pénalités seront proportionnelles au degré et à la gravité de l'infraction, en évitant les conflits d'intérêt lors de leur fixation	Dès l'accession
Traitement avant l'arrivée	Adopter ou maintenir un mécanisme permettant au négociant de présenter les documents relatifs à l'importation avant l'arrivée des marchandises (Article 7.1).	2022
Paiement par voie électronique	Mettre en place un mécanisme permettant aux négociants de payer par voie électronique les droits, taxes, redevances et impositions (Article 7.2).	2021
Gestion des risques	Adopter ou maintenir un système de gestion des risques, non discriminatoire et non arbitraire, pour le contrôle douanier des importations, exportations et marchandises en transit. Concentrer les contrôles douaniers sur les envois à risque élevé et libérer rapidement ceux à faible risque (Article 7.4).	2019
Contrôle après le dédouanement	Adopter ou maintenir un mécanisme permettant d'assurer la conformité de l'envoi après dédouanement (Article 7.5).	2018
Operateur agrée	Créer un système juste qui récompense le respect des normes et mettra en place des mesures additionnelles de facilitation des échanges pour des opérateurs sélectionnés. (Article 7.7).	2019
Normes internationales	Fonder tout ou partie sur des normes internationales pour les formalités et procédures nationales d'importation, d'exportation ou de transit, et les prescriptions relatives aux renseignements/documents requis.	2019
Guichet unique	Établir ou de maintenir un guichet unique permettant aux négociants de présenter une seule fois les documents et/ou les données requis aux organismes de régulation des frontières (Article 10.4).	2018

Sujet	Actions requises	Calendrier
Coopération entre les organismes présents aux frontières	Mettre en place une coopération entre les organismes présents aux frontières (Art. 8)	2018
Mouvement des marchandises sous contrôle douanier	Autoriser le mouvement sur leur territoire des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier À condition que toutes les prescriptions réglementaires soient remplies (Article 9)	2018
Procédures et documents communs	Appliquer aux points de passage des frontières sur l'ensemble de son territoire Les mêmes procédures pour la mainlevée et le dédouanement des marchandises (Article 10.7)	2018
Décision anticipée	Rendre sur demande, une décision, d'une manière raisonnable et dans un délai donné, en fournissant des renseignements fiables et contraignants sur plusieurs questions douanières avant l'importation/exportation (Article 4)	Dès l'accession
Séparation de la mainlevée de la détermination finale:	Adopter ou maintenir des procédures permettant la mainlevée des marchandises avant la détermination finale des droits de douane, taxes, redevances et impositions (Article 7.3)	2019
Contrôle après dédouanement	Adopter ou maintenir un mécanisme permettant d'assurer la conformité de l'envoi après dédouanement (Article 7.5)	2020
Temps moyens nécessaires à la mainlevée	Mesurer et publier, périodiquement et d'une manière uniforme, le temps moyen nécessaire pour la mainlevée des marchandises (Article 7.6)	2019
Envois accélérés	Mettre en œuvre des procédures spéciales permettent, pour ceux qui le sollicitent une mainlevée accélérée des expéditions de fret aérien (Article 7.8)	2020
Marchandises périssables	Accorder la mainlevée des marchandises périssables le plus rapidement possible, même en dehors des horaires de travail si les circonstances l'exigent (Article 7.9)	2019
Mouvement des marchandises sous contrôle douanier	Autoriser le mouvement sur leur territoire des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier (Article 9)	2020
Acceptation des copies	Accepter les copies sur papier ou sous forme électronique des documents justificatifs requis (Article 10.2)	2019
Marchandises refusées	Accorder à l'importateur la possibilité de renvoyer les marchandises à l'exportateur ou de les réexpédier si celles-ci sont refusées pour cause de non-respect des réglementations SPS ou des normes techniques (Article 10.8)	2020

4. MESURES LIÉES À L'ACCORD OTC

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Application de la loi N° 12-016/AU portant loi sur la métrologie	1. Élaboration des autres textes d'application relatifs à la loi sur la métrologie 2. Note en présentation du conseil du Ministre 3. Mise en place de l'Office National de la Métrologie (ONAM)	1. 10 juillet 2017 2. Avril 2017 3. Décembre 2018
Mise en place de la politique nationale de qualité	1. Validation technique du document de la Politique National de Qualité 2. Présentation d'une note en Conseil des ministres pour approbation 3. Entrée en vigueur	1. Octobre 2018 2. Novembre 2018
Renforcement des capacités pour l'infrastructure qualité	Des formations en: – métrologie – normalisation – langue anglaise	2020
Élaboration de la loi sur la normalisation	1. Mobilisation des ressources 2. Recrutement d'un consultant international pour l'élaboration du projet de ladite loi et partage avec les parties prenantes 3. Présentation en conseil des ministres 4. Adoption par l'Assemblée 5. Promulgation de la loi	2019
Mise en place du point d'information et de l'autorité nationale responsable de notification	Nomination du point d'information et de l'autorité responsable de notification	Premier trimestre 2018
Mise en place d'un comité National OTC	Arrêté portant nomination des membres	Premier trimestre 2018
Mise en place du Bureau comorien des normes (BCN)	1. Présentation d'une note en Conseil des ministres pour approbation 2. Élaboration du décret de création	Juin 2018

5. MESURES LIÉES AU RÉGIME DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Descriptions	Actions requises	Calendrier
Mettre en place une loi relative au commerce extérieur conforme aux dispositions des Accords de l'OMC	1. Élaborer la loi 2. Partager la loi avec toutes les parties prenantes nationales 3. Valider la loi sur le plan technique en atelier national 4. Présenter en conseil des Ministres 5. Adopter par le Parlement 6. Promulguer la loi 7. Élaborer les textes d'application 8. Former le personnel et organiser les services concernés 9. Mettre en œuvre la loi par les services compétents 10. Notifier la loi et les textes d'application à l'OMC	2018-2020
Mettre en place une loi relative à la défense commerciale	1. Partager la loi avec les parties prenantes nationales 2. Valider la loi techniquement en atelier national 3. Présenter en conseil des Ministres 4. Adopter par le Parlement 5. Promulguer la loi 6. Élaborer les textes d'application 7. Créer un service chargé des enquêtes à la direction du Commerce Extérieur 8. Former des enquêteurs 9. Mettre en œuvre la loi par les services compétents	2018-2020